

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 16 mai 2016, à 17 h**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire  
Archie Martin, conseiller  
André Boucher, conseiller  
Danny Lalonde, conseiller  
Mario Gauthier, conseiller

Est absent : M. Yannick Sauvé, conseiller

*Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.*

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation temporaire de balises Ped-Zone sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est ;
2. Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation de « placotoires » temporaires sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est ;
3. Demande d'autorisation auprès du MTQ pour l'installation de bacs à fleurs et d'arbres de petits calibres dans l'emprise de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest ;
4. Demande d'une aide financière à la députée de Soulanges - Petite Voirie 2016 ;
5. Octroi d'un contrat à Équipements incendies CMP Mayer inc. (L'Arsenal) pour l'achat de coussins de levage Paratech 22-889140G2, modèle 140 ;
6. Octroi d'un contrat à CPSMU inc. pour une formation de perfectionnement étaielement et effondrement ;
7. Dérogation mineure – 65 (projeté), rue Beech – implantation d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant – lot 3 609 529 – zone H 38 ;
8. Période de questions allouée aux personnes présentes ;
9. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 17 h par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

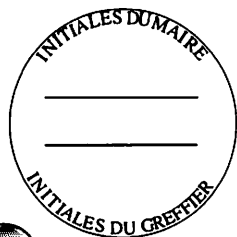
**2016-05-187**

**Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation temporaire de balises Ped-Zone sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est**

Considérant la mise en place du programme d'Urbanisme tactique ;

Considérant que ce projet consiste à mettre en valeur la rue Saint-Jean-Baptiste et d'en faire un lieu convivial et de rencontres ;

Par conséquent,



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 16 mai 2016, à 17 h**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu de demander l'autorisation auprès du MTQ de façon à permettre l'installation temporaire de 3 balises Ped-Zone aux endroits suivants sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est. :

- À la traverse cyclable et piétonnière située à l'intersection de la rue Jacqueline ;
- Au centre de la chaussée devant les 2 « placotoires » qui seront aménagés.

Adoptée à l'unanimité

**2016-05-188**

**Projet d'Urbanisme tactique - demandes d'autorisations auprès du MTQ pour l'installation de « placotoires » temporaires sur la rue Saint-Jean-Baptiste Est**

Considérant la mise en place du programme d'Urbanisme tactique ;

Considérant que ce projet consiste à mettre en valeur la rue Saint-Jean-Baptiste et d'en faire un lieu convivial et de rencontres ;

Par conséquent,

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu de demander l'autorisation auprès du MTQ de façon à procéder à l'installation de 2 « placotoires » temporaires du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre 2016, aux endroits suivants :

- Face au 95 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – d'une dimension de 8,5 m x 2 m ;
- Face au 46 de la rue Saint-Jean-Baptiste Est – d'une dimension de 10 m x 2 m.

Adoptée à l'unanimité

**2016-05-189**

**Demande d'autorisation auprès du MTQ pour l'installation de bacs à fleurs et d'arbres de petits calibres dans l'emprise de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest**

Considérant que la Ville désire embellir la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest par l'ajout de plantes et d'arbres en installant des bacs ;

Par conséquent,

Il est proposé par Mario Gauthier et résolu de demander l'autorisation auprès du MTQ de façon à permettre l'installation de bacs à fleurs et d'arbres de petits calibres dans l'emprise du MTQ sur le tronçon Sud de la rue Saint-Jean-Baptiste Ouest.

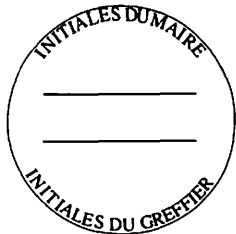
Adoptée à l'unanimité

**2016-05-190**

**Demande d'une aide financière à la députée de Soulanges - Petite Voirie 2016**

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu de demander à la députée de Soulanges, Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, une aide financière provenant de son budget de « Petite Voirie » pour aider la Ville de Rigaud à défrayer les coûts de travaux de surfacage des rues et chemins de la Pointe-Séguin, Bourget, Saint-Georges, de la Mairie et Joly. Le coût total budgété pour ces travaux est de 200 000 \$.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 16 mai 2016, à 17 h**

**2016-05-191**

**Octroi d'un contrat à Équipements incendies CMP Mayer inc. (L'Arsenal) pour l'achat de coussins de levage Paratech 22-889140G2, modèle 140**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'autoriser, suite à la recommandation de la direction du Service de sécurité incendie, l'octroi d'un contrat à Équipements incendies CMP Mayer inc. (L'Arsenal) pour l'achat de coussins de levage Paratech 22-889140G2, modèle 140, au montant de 12 650,00 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la soumission numéro SOUM02894, datée du 5 mai 2016. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 3 ans.

Adoptée à l'unanimité

**2016-05-192**

**Octroi d'un contrat à CPSMU inc. pour une formation de perfectionnement étaieiment et effondrement**

Il est proposé par Danny Lalonde et résolu d'autoriser, suite à la recommandation de la direction du Service de sécurité incendie, l'octroi d'un contrat à CPSMU inc. pour une formation de perfectionnement étaieiment et effondrement, d'une somme de 12 100,00 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon l'offre de services daté du 6 mai 2016. Le tout payable par le surplus affecté provenant des ententes de sauvetages en hauteur et en espaces clos.

Adoptée à l'unanimité

**2016-05-193**

**Dérogation mineure – 65 (projeté), rue Beech – implantation d'une habitation unifamiliale isolée avec garage attenant – lot 3 609 529 – zone H-38**

Le maire explique la demande et invite les personnes présentes à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure présentée pour l'immeuble situé au 65 (projeté), rue Beech, lot 3 609 529.

Considérant que la demande a pour effet de permettre que la façade principale de l'habitation ne soit pas parallèle à la rue, contrairement, et tel qu'exigé au règlement de zonage 275-2010, tel qu'amendé, article 6.4.

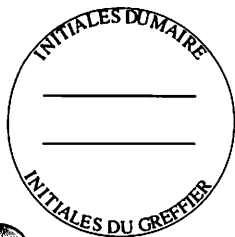
Considérant les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA pour la zone H-38;

Considérant le certificat d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, Benoit Rolland, dossier R22397-1-3, minute 15 723 et daté du 21 avril 2016;

Considérant les conditions d'exercices de la dérogation mineure par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, articles 145.1 à 145.5;

En conséquence, il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu, suite à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure permettant que la façade principale de l'habitation projetée ne soit pas parallèle à la rue au 65 (projeté) de la rue Beech, lot 3 609 529 – zone H-38.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
municipal, tenue à la Salle du conseil le 16 mai 2016, à 17 h**

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2016-05-194**

**Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Archie Martin et résolu que la présente séance soit levée à 17 h 15.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Hans Gruenwald Jr.  
Maire

\_\_\_\_\_  
Hélène Therrien, OMA  
Greffière